

FEDERATION FRANCAISE DE PENTATHLON MODERNE

PROJET SPORTIF FEDERAL 2022



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.1
I. ETAT DES LIEUX	p.4
- Les objectifs de la FFPM	p.5
- Présentation des cinq disciplines	p.6
- Développement des combinaisons déclinés du Pentathlon	p.7
- De nouvelles offres	p.9
- Typologie des pratiquants	p.11
- Typologies des licenciés, dirigeants & arbitres	p.13
- Elements d'évolution de la pratique	p.14
- Les attentes de la population	p.15
- Renforcement des activités associatives & des pratiques sportives	p.16
- Lieux de pratique et équipements nécessaires	p.17
- Les disparités territoriales	p.18
- Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération ..	p.20
- Les réseaux territoriaux	p.21
- Lieux et type de formation, diplômes délivrés	p.22
- Statuts juridiques des membres	p.23
- Typologie des clubs	p.24
- Gouvernance de la Fédération	p.25
II. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT : ANALYSE SWOT	p.26
III. FORMALISATION DU PLAN SPORTIF FEDERAL	p.28
III.1 Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs	p.28
III.2 Présentation des éléments résultants de l'Etat des lieux	p.30
III.2.1 Besoins et offres de pratique	p.30
III.2.2 Les territoires & priorités territoriales	p.31
III.2.3 Logistiques, ingénierie et stratégie	p.33
III.2.4 Clés de répartition de la part territorial du PSF 2022	p.41
III.3 Enjeux et objectifs	p.45
III.3.1 Synthèse Actions ANS / FFPM	p.46



Le Pentathlon Moderne est en évolution.

La diversité des pratiques, les actions envers les personnes en situation de handicap, la pratique féminine et celle pour les plus éloignées de la pratique sont les engagements de la Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM).



Composé de cinq sports traditionnels disputés sur une journée.



10



Le Pentathlon Moderne est au programme des Jeux Olympiques depuis 1912 et son introduction par le Baron Pierre de Coubertin

JOEL BOUZOU
Président de la FFPM
Elu pour l'Olympiade 2021 / 2024

Mesdames, Messieurs les Président.e.s

Une nouvelle campagne PSF s'ouvre devant nous pour consolider et renforcer toutes les actions que vous avez menées à bien lors du PSF 2021.

Cette année encore, l'Agence Nationale du Sport nous fait confiance en augmentant le montant global de notre enveloppe PSF 2022, qui se porte à 122 600€.

Nous comptons actuellement 60 clubs affiliés à la FFPM et 2528 licenciés, soit une augmentation de 13,51%, et la saison sportive n'est pas achevée.

Notre dynamisme collectif, l'engagement de nos bénévoles et les différentes formes de pratiques que nous proposons sont notre socle et notre force.

Cette nouvelle campagne PSF doit nous permettre d'aller encore plus loin et d'être plus ambitieux.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 sont une formidable opportunité, sachons l'optimiser et la consolider pour atteindre les objectifs de notre projet de développement fédéral.

Grâce à votre travail de proximité, au soutien des CDPM et des CRPM nous y parviendrons.

J'ai pour cela demandé à la Direction Technique Nationale de pouvoir vous informer et vous accompagner.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente campagne PSF 2022.

Sportivement,

Joël BOUZOU



I. Etat des lieux

Au 31 août 2021, la FFPM comptait :

- 56 clubs
- 2072 licenciés

Le taux de féminisation était de 40,05%.

La fédération, pour rendre plus accessible le pentathlon, a créé la licence "pratique".
En fin de saison 2020/2021, 790 licences pratiques ont été prises.

Le nombre de licenciés par format de pratique était :

- Pratique : 790
- Laser Run : 657
- Triathlon : 242
- Tetrathlon / Pentathlon : 186.
- Dirigeants / Arbitres : 197

Les trois catégories d'âge les plus représentées étant les U11, U13 et les Masters.

Pour la **saison en cours : 2021/2022**, la FFPM compte, au 26 avril 2022, **2527 licenciés**.
Ce chiffre permet de montrer la dynamique soutenue par la FFPM et ses différentes structures affiliées, grâce notamment au PSF 2021 qui avait permis de relancer les pratiques sur tout le territoire. Quelques chiffres :

- Nombre de clubs : 60
- Nombre de licenciés : 2527
- Taux de féminisation : 36,8%

Il est à préciser pour les taux de féminisation :

- Perte de 10,75% entre les saisons 2019/2020 et 2020/2021
- Augmentation de 11,93% entre les saisons 2020/2021 et 2021/2022, à ce jour, liée au soutien affiché lors du PSF 2021 (+25% alloué aux actions pour la féminisation).

La FFPM a son siège à Paris :

1 avenue Pierre de Coubertin, Maison du Sport Français, Paris 75640 Cedex 13

Adresse FFPM : 7 rue de Sainte Hélène, 75013 Paris.

La FFPM a été créée en assemblée générale le 8 juin 2002, publication au Journal Officiel du 28 septembre 2002.

Les objectifs de la FFPM

- Organiser, contrôler et développer la pratique de cette discipline dans les différents formats mis en œuvre par l'UIPM.
- Diriger, coordonner et superviser l'activité des groupements sportifs qui lui sont affiliés et de ses licenciés.
- Assurer la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux.
- Permettre l'accès de toutes et tous à la pratique des activités physiques et sportives.
- Elle s'interdit toute discrimination, lutte contre toutes les formes de violence, prône des valeurs citoyennes et veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).
- Elle assure les missions relatives à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.
- Optimiser tous ses partenariats et les décliner au niveau régional, départemental et local.
- Signature du contrat d'engagement Républicain



Le Pentathlon Moderne, 5 disciplines:

natation, escrime, équitation, course et tir

La course et le tir se pratiquent en combiné, appelé laser run

Natation: 200m nage libre (selon les catégories)

Escrime (épée). Tous les athlètes se rencontrent en une touche (avec un temps maximum d'une minute). Les points attribués à chaque victoire permettent d'établir le classement.

Equitation: saut d'obstacle. Parcours de 10 à 12 sauts (1m10 - 1m20), avec au moins une combinaison (double ou triple). Les chevaux sont attribués par tirage au sort avant l'épreuve et sont fournis par l'organisateur de la compétition.

Laser Run: combinaison avec enchaînement de séquences de tirs au pistolet laser et de course. L'épreuve commence par une série de tirs et se termine par une session de course.

Pour le tir, il faut atteindre 5 fois la cible pour pouvoir quitter le stand de tir, dans un temps maximum de 50s. Au bout des 50s, si l'athlète n'a pas réussi à atteindre 5 fois la cible, il/elle peut quitter le stand et enchaîner sur la course.



Les déclinaisons du Pentathlon Moderne

Laser Run: enchainements de sessions de tir et de course



Triathlon : Natation / Laser Run



Tetrathlon : Natation / Escrime / Laser Run



Pentathlon : Natation / Escrime / Equitation / Laser Run



De nouvelles offres



Le fauteuil-laser pour les personnes à mobilité réduite



Penta'Scol : remplacer l'équitation par la trottinette



Le laser run longue distance, proposé dans les compétitions nationales (4x1600m de course)



Global Laser Run City Tour : ouvert à toutes et tous dans un lieu public



DEFI 5 : les 5h de Laser Run par équipe de 5 personnes



My Coach : Application interactive permettant de développer le laser run sous toutes ses formes, pour les licenciés et un nouveau public captif.

Les contraintes liées à la mise en place des pratiques

Les contraintes liées à la mise en place des différentes formes de pratique du Pentathlon Moderne résident dans la capacité pour les clubs affiliés à la FFPM, d'établir avec les collectivités territoriales, des accords pour disposer des installations nécessaires à la pratique.

Il s'agit d'avoir :

- des créneaux de piscine
- l'utilisation de stades ou de gymnases
- des salles spécifiques "escrime"

Pour l'équitation, la majorité des structures sont privées et n'appartiennent pas aux collectivités.

Il faut donc que les clubs de Pentathlon Moderne soient soutenus financièrement afin de pouvoir mettre en oeuvre la pratique de l'équitation et aussi être en capacité de louer des lignes d'eau à l'heure dans les piscines.



Typologie des pratiquants

(Homme, Femme)

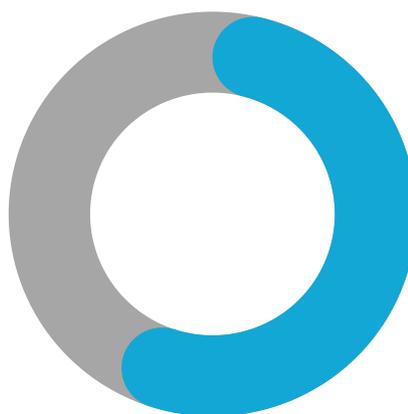
SAISON	HOMMES	FEMMES
2017/2018	57,6%	42,4%
2018/2019	57,7%	42,3%
2019/2020	59%	41%

Nous pouvons constater que la pratique est mixte. La répartition homme/femme reste relativement constante malgré une légère baisse observée ces deux dernières saisons.

SAISON 2020/2021

FEMMES

40,05%



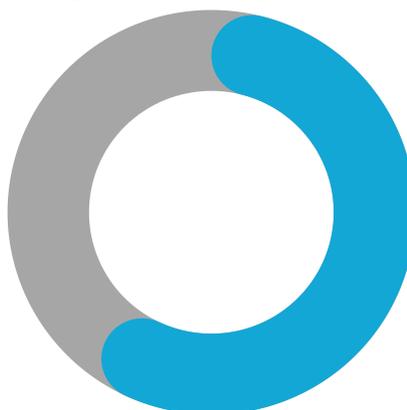
HOMMES

59,95%

SAISON 2021/2022 (jusqu'au 26 avril 2022)

FEMMES

36,80%



HOMMES

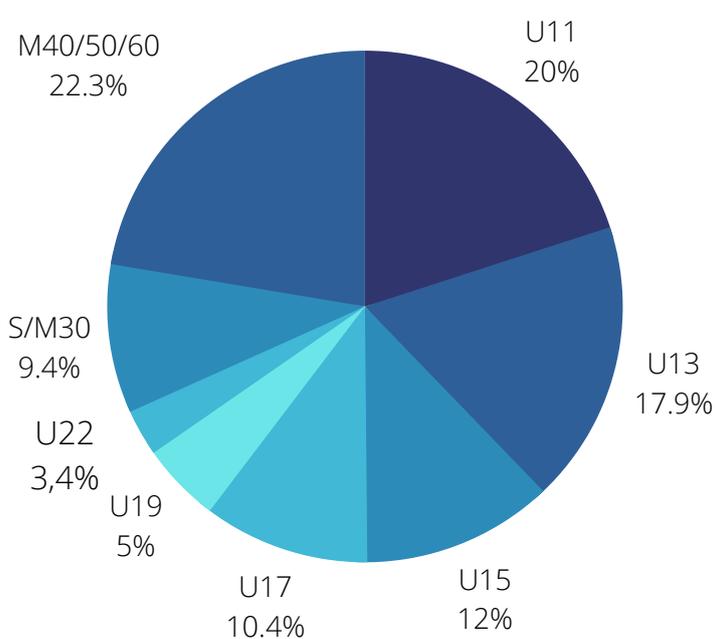
63,20%

Typologie des pratiquants

(Catégories)

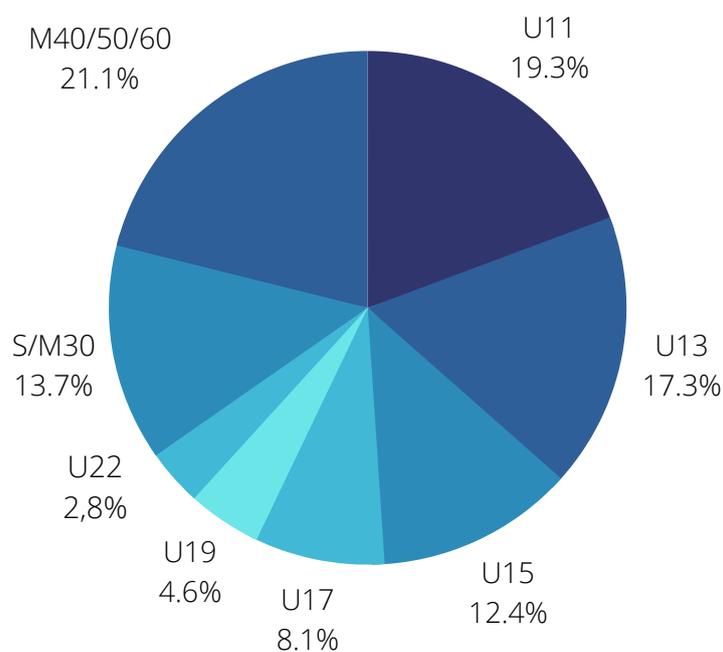
SAISON	U11	U13	U15	U17	U19	U22	S/M30	M40/50/60
2017/2018	21,3%	16,7%	11,7%	8,2%	4,3%	2,9%	10,4%	24,5%
2018/2019	19,3%	21,8%	13,4%	8,7%	3,8%	2,3%	9,6%	21,1%
2019/2020	19,1%	18,5%	14,2%	8,9%	5,2%	3,4%	9,9%	20,8%

SAISON 2020/2021



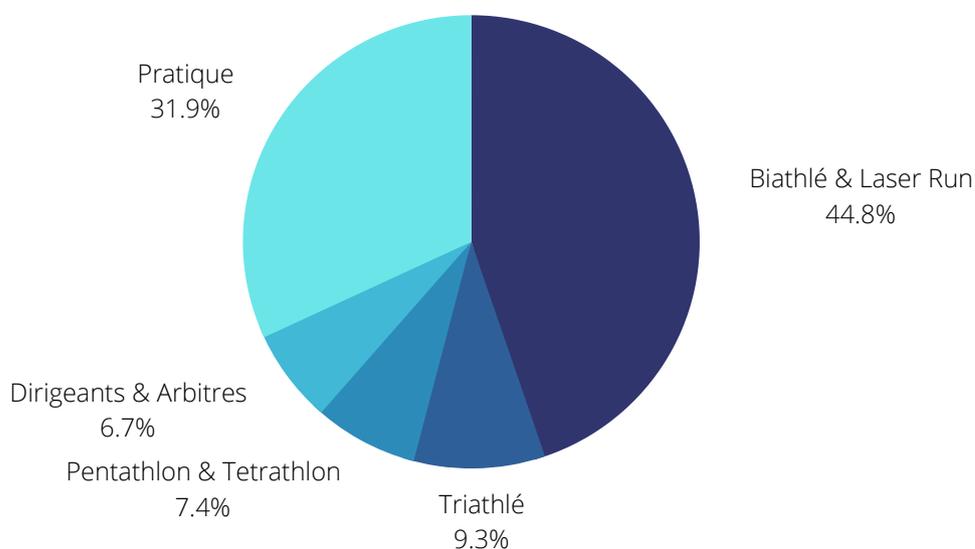
SAISON 2021/2022

(au 26 avril 2022)



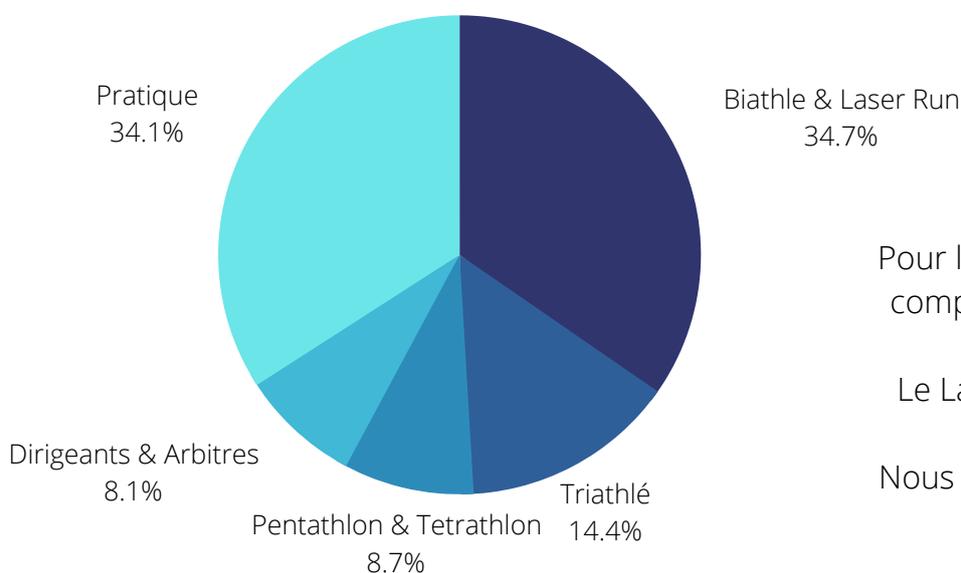
Répartition des licenciés par type de licences

SAISON	Biathlon & Laser Run	Triathlon	Pentathlon Tetrathlon	Dirigeants & arbitres	Pratique
2017/2018	61,3%	21,1%	9,2%	8,4%	0
2018/2019	61,3%	20%	10,3%	8,4%	0
2019/2020	28%	16,3%	9,8%	7,8%	38,1%



SAISON 2020/2021

Pour la saison 2020/2021, nous comptabilisons 2072 licenciés, repartis dans 56 clubs. Le Laser Run et le Biathlon sont les pratiques dominantes.



SAISON 2021/2022

(au 26 avril 2022)

Pour la saison en cours, au 26 avril 2022, nous comptabilisons 2527 licenciés, repartis dans 60 clubs.

Le Laser Run et le Biathlon sont les pratiques dominantes.

Nous avons fait apparaître la nouvelle licence : "Pratique".

Eléments d'évolution de la pratique

Les licenciés pratiquent :

2020/2021 : (2072 licenciés)

- Loisir pour 38,12% (790 licenciés "Pratique")
- Compétition pour 52,36% (1085 licenciés)

2021/2022 (au 26 avril 2022, 2527 licenciés) :

- Loisir pour 33,87% (856 licenciés "Pratique")
- Compétition pour 58,13% (1469 licenciés)

Les licenciés sont satisfaits à 90 % du fonctionnement de leurs clubs même si certains aimeraient plus d'interactions avec leurs structures.

Afin de répondre aux attentes sur le suivi, l'information concernant les stages et les formations dédiées, la FFPM vient de lancer MyCoach et l'application AccesSport.

La FFPM a lancé sur l'ensemble de son territoire les premières formations BF1 sous les nouveaux formats de diplôme validés en Assemblée Générale 2021.

Les attentes de la population

Le public en général a déjà entendu parler du Pentathlon Moderne notamment grâce aux réseaux sociaux mais aussi par leur entourage. Certains connaissent les différentes formules que propose cette discipline : Pentathlon, Tetrathlon, Triathle, Laser Run.

Beaucoup n'ont pas eu la chance d'essayer l'un de ces sports mais la plupart sont ouverts à toutes propositions d'activité, afin de découvrir les différentes disciplines énoncées dans le paragraphe précédent.

Pour continuer à promouvoir notre sport, il est essentiel de renforcer les actions de communication et de développement. Un plan de transformation numérique et digital sera mis en oeuvre pour l'Olympiade 2021/2024.

La FFPM vient de lancer l'application AccesSport à travers son partenariat avec MY COACH, afin de proposer à tous les pratiquants de Laser Run et autres pratiques du pentathlon une application interactive leur permettant d'accéder à une bibliothèque de contenus pédagogique et de trouver un club.

Les animations dans les écoles et universités, les centres aérés, dans les entreprises sont, en outre, un bon moyen de faire connaître le Pentathlon Moderne et ses différentes formes de pratique.

Renforcement des activités associatives et des pratiques sportives

- ➔ **Éducation** : Aide au développement de cycles de Laser Run en école primaire, collège et lycée.
- ➔ **Partenariat UNSS** : Création d'outils pédagogiques : ces outils seront en accès sur la plateforme Paris 2024, valorisée auprès des enseignants.
Participation des athlètes de Haut Niveau durant la semaine Olympique et Paralympique, dans les établissements scolaires de leur territoire.
Ainsi qu'à la journée Olympique.
- ➔ **Entreprises** : Initiations et animations dans les entreprises.
- ➔ **Développement de la pratique Master**
- ➔ **Handisport** : Activités laser-fauteuil et ouverture de catégorie fauteuil-laser dans les Global Laser Run City Tour
Développement d'outils pour la pratique du Laser Run pour les personnes non-voyantes et déficientes visuelles.
- ➔ **Découverte/ Sport pour tous** : Initiations et animations sur des évènements grands publics
- ➔ **Initiations et animations dans d'autres clubs de sport** (clubs d'escrime, d'athlétisme, de natation, d'équitation)
- ➔ **Initiations et animations auprès de publics cibles** : personnes éloignées des pratiques sportives dont dispositifs inclusifs
- ➔ **Compétitions** : Diversification des formats de compétitions suivants les différents types de pratiques
- ➔ **Bénévolat** : Valorisation du bénévolat (via la labellisation TERRE de Jeux Paris 2024)
- ➔ **Lancement de la campagne de sélection des volontaires Pentathlon Moderne JO 2024**

Les lieux de pratique et équipements nécessaires

Le Pentathlon Moderne nécessite les équipements sportifs suivants :

- Piscine
- Stade pour la pratique du combiné Laser Run
- Salle spécifique pour l'escrime
- Centre équestre pour la pratique de l'équitation
- Centre de tir laser extérieur et intérieur

La spécificité de notre discipline fait que pour la pratique de certaines disciplines, il faut nécessairement contracter des accords afin de pouvoir accéder ou partager des installations.

Le Pentathlon Moderne et certaines de ses disciplines peuvent se pratiquer en extérieur ou en milieu naturel, tel que le combiné Laser Run, le Triathlon et le Biathlon.

Les disparités territoriales



Carte au 31 août 2021

A la fin de la saison 2020/2021, la FFPM comptabilisait **2072 licenciés** (dont **40,05% de femmes**), repartis dans **56 clubs** dans **8 régions métropolitaines** et à **la Réunion**.

En ce qui concerne les régions les plus dynamiques, **l'Île de France** et **l'Occitanie** se positionnent en tête du classement, avec respectivement 15 et 17 clubs au 31 août 2021. A elles deux, elles regroupent près de 73% des licenciés.

Les régions **AURA** et **Bretagne** ont créé leur Comité Régional. Ces deux organes déconcentrés vont permettre à la FFPM de développer en masse les différentes formes de pratiques.

Les disparités territoriales

Situation actuelle (2021/2022) - au 26 avril 2022



Carte au 26 avril 2022

Pour la saison en cours, le nombre de licenciés a connu une hausse de **22,01%** par rapport à la saison précédente, pour arriver à un total de 2528 licenciés au **26 avril 2022**. Le nombre de clubs est quant à lui passé de **56 à 60 clubs**, répartis dans **7 régions métropolitaines**.

Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération

Services offerts par la Fédération propices au développement des pratiques :

- ➔ Dotation de matériel CRPM FFPM à la création d'un nouveau club.
- ➔ Aide financière lors de la première affiliation d'un nouveau club.
- ➔ Prêt de matériel pour les animations de masse réalisées par les nouveaux clubs. Accompagnement technique par la Direction Technique Nationale.
- ➔ Communication sur le site internet de la Fédération des actions de promotion mises en oeuvre par les clubs CRPM et CDPM, ainsi que sur la newsletter mensuelle.
- ➔ Prix négociés sur l'achat de matériel spécifique.
- ➔ Optimisation des partenariats :
 - My Coach
 - La DN Factory
 - Go My Partner
 - Bogo +

Réseaux territoriaux

(missions, rôles et organisation de chaque composante)

→ **CRPM: Comité Régional de Pentathlon Moderne**

- Représente la FFPM au niveau régional.
- Met en oeuvre le projet fédéral à l'échelon régional.
- Crée un projet de Territoire ainsi que des partenariats régionaux.
- Soutient les partenariats nationaux au niveau régional.
- Crée ses propres réseaux institutionnels et privés

Sa mission :

- Organiser les compétitions
- Développer la pratique du Pentathlon Moderne
- Créer des comités départementaux
- Créer de nouveaux clubs
- Former des techniciens, juges et arbitres
- Développer l'accès au Haut Niveau et des stages.

→ **CDPM : Comité Départemental de Pentathlon Moderne**

- Représente la FFPM au niveau départemental
- Met en oeuvre le projet régional ainsi que le projet fédéral à l'échelon départemental.
- Assure la pratique du Pentathlon Moderne.
- Défend les intérêts moraux et matériels.
- Crée un projet de développement territorial et des partenariats départementaux.

Sa mission :

- Organiser des compétitions départementales
- Aider à l'organisation de Championnats régionaux
- Animer les formes de pratiques du Pentathlon
- Accompagner et soutenir les clubs
- Accompagner la création de clubs sur son territoire.

→ **Club :**

- Représente la FFPM au plan local.
- Fait respecter l'éthique et la déontologie du Pentathlon. Met en oeuvre le projet Départemental.
- Assure la sécurité des pratiquants et la pérennité de la structure.

Sa mission:

- Structurer la pratique au sein du club
- Permettre l'accès de tous les publics
- Mettre en oeuvre toutes les formes de pratiques
- Participer aux actions départementales et régionales organisées par les CRPM et CDPM

Lieux et types de formation, diplômes délivrés

La FFPM a, en Janvier 2020, transformé ses diplômes fédéraux pour mieux répondre aux besoins du terrain, au développement des pratiques, à la création de nouveaux clubs.

Trois niveaux de diplômes :

- BF1 ; Animateur de club « Laser Run »
- BF2 : Initiateur de club «Triathle et Laser Run »
- BF3 : Educateur de club « Tetrathlon », escime, natation et laser run.

L'abrogation du CS Pentathlon Moderne au 1er Janvier 2020 a conduit la FFPM à mener une réflexion pour la création d'un CQP.

Pour permettre le renouvellement des entraîneurs permettant de maintenir la filière d'accès au haut niveau, la FFPM a mise en oeuvre avec l'INSEP son premier DES JEPS Pentathlon Moderne, actuellement deux athlètes sont en formation.

Afin de soutenir le déploiement du Laser Run sur le territoire grâce à son partenariat avec l'UNSS, la FFPM participe à des journées de formation au profit des enseignants STAPS.

Pour la saison 2020/2021, l'UNSS compte 142 sections Laser Run et 1786 licenciés.

Les Comités Régionaux et Départementaux mettent en œuvre des informations et formations pour les ETAPS dans leur partenariats avec les différentes EPCI.

Un partenariat a été créé avec le campus sport Bretagne, afin d'associer le BF1 au BP JEPS APT. Le prochain objectif est d'intégrer le BF2 au BP JEPS AAN.

La FFPM par cette politique soutenue souhaite augmenter ses ressources humaines afin de pouvoir créer des clubs et les pérenniser.

La FFPM compte 80 BF1, 35 BF2 et 12 CPM diplômés.

Pour la saison 2021/2022, la FFPM compte 80 personnes en formation BF1.

Statuts juridiques des membres

A l'**échelon régional**, les membres regroupent les différents CDPM et les clubs affiliés.

A l'**échelon départemental**, les membres regroupent les clubs situés sur le territoire désigné.

A l'**échelon des clubs**, les membres désignent les pratiquants et les licenciés.

3 Types de membres :

- **Membres d'honneur**: titre décerné aux personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.

- **Membres bienfaiteurs** : titre accordé aux personnes qui, par une souscription annuelle, contribuent à la prospérité de l'association.

Membres actifs : titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.

- **Membres actifs** : titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.

Typologie des clubs et leurs évolutions de 2017 à 2022

Saison	Nombre de clubs	Nombre de licenciés	Nombre moyen de licenciés par club	Taux de croissance : nombre de licenciés par club
2017/2018	48	2020	42	-14%
2018/2019	52	2060	39	-7%
2019/2020	55	2341	42	+7,6%
2020/2021	56	2072	37	-11,9%
2021/2022 au 26 avril 2022	60	2528	42,13	+13,51%

Depuis la saison 2017/2018, le nombre de clubs n'a cessé d'augmenter, malgré un ralentissement lié à la crise du Covid 19.

Le nombre de licenciés, quant à lui, était également en progrès constant ces dernières années, avec un pic à 2341 licenciés lors de la saison 2019/2020.

Une chute notable a été constatée lors de la saison 2020/2021 (2072 licenciés) en raison de la crise Covid 19. Il est à noter que le nombre de licenciés est de nouveau en forte croissance grâce à la dynamique mise en oeuvre dans les clubs et soutenue par les CRPM & CDPM, puisqu'il est de 2528 licenciés au 26 avril 2022.

Classification des clubs 2020/2021 :

- C1 : + de 300 licenciés, 1 club
- C2 : de 101 à 300 licenciés, 2 clubs
- C3 : de 40 à 100 licenciés, 9 clubs
- C4 : de 20 à 39 licenciés, 18 clubs
- C5 : moins de 20 licenciés, 26 clubs

Un tableau de classification des clubs est joint en Annexe par région. Il permettra aux commissions régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.

Gouvernance de la fédération

(instances dirigeantes et modalités d'élections associées, modalités de participation et de vote en assemblée générale, limitation âge ou nombre de mandats, etc...)

Toutes les différentes modalités que la Fédération s'engage à suivre sont sur le site officiel de la FFPM.

Vous trouverez ci-joint le lien pour accéder aux textes de lois :
<https://www.ffpentathlon.fr/vie-federale/reglements-sportifs/>



II. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

ANALYSE SWOT

Forces:

- Des pratiques du pentathlon dynamiques et attrayantes
- Site web :
Décembre 2020 à mai 2021 : 4,383 sessions / mois en moyenne
Depuis les JO Tokyo : 8,619 sessions / mois en moyenne
- 13,51% d'augmentation des licences
- Une image en progression auprès du grand public
- Convention UNSS & FCD
- Petite taille de la FFPM permet un contact direct avec les clubs
- Les trois gros clubs structurés et alimentant leur réseau local
- Le Laser Run et sa popularité croissante
- Augmentation du nombre de clubs : 60
- Augmentation du nombre de compétitions organisées sur chaque territoire, meilleure visibilité des différentes pratiques du Pentathlon

Opportunités:

- Volontaires FFPM Paris 2024
- Mise en place du label "Terre des jeux"
- Des territoires demandeurs de nouvelles disciplines
- Organisation d'une compétition internationale avant les JO 2024
- Création de la chaine « Sport en France » (TV CNO5F)
- Attractivité du public pour les sports combinés
- Faire du Laser Run un produit phare du développement
- 8 401 followers sur les 5 réseaux sociaux de la FFPM
- Augmentation de 68% des abonnés à la newsletter fédérale
- Développement de la pratique au sein des universités
- Les partenariats avec My Coach et la DN Factory sont des opportunités pour se développer en améliorant le maillage territorial en place
- Les catégories de licenciés en forte augmentation :
 - U11 (+17,63%)
 - U13 (+18,11%)
 - Masters (+25,54%)

Faiblesses:

- Résultats Jeux Olympiques de Tokyo
- Maillage territorial des clubs : comment créer des clubs dans les zones non couvertes
- Manque de mutualisation entre les clubs affiliés FFPM
- Manque de ressources humaines
- Manque de ressources financières
- Manque de partenariats privés
- Difficultés pour accéder aux différentes installations sportives nécessaires à la pratique du Pentathlon Moderne
- Difficultés à contractualiser des partenariats avec des clubs d'équitation
- Manque d'encadrants formés et diplômés

Menaces:

- Pas de visibilité sur l'augmentation des ressources financières et humaines
- L'engagement bénévole est en perte de vitesse
- Retrait de la 5ème discipline : équitation
- Impact de la discipline qui sera choisie pour remplacer l'équitation
- Structuration des clubs ayant moins de 20 licenciés.
- Perte potentielle de partenaires privés
- Perte de licenciés sur la catégorie U17 (-5,09%) qui a été touchée durement par le Covid 19.

En s'appuyant sur l'état des lieux, il s'agit ici de dégager les leviers de développement sur lesquels la Fédération pourra s'appuyer afin de mettre en oeuvre son plan de développement.

Une analyse de type SWOT permet d'identifier les forces/faiblesses des opportunités/menaces avec un objet de développement des pratiques sportives pour les disciplines relevant de la Fédération considérée.

Cette analyse met en évidence les principaux sujets à prendre en compte dans l'élaboration de la vision comme des orientations stratégiques retenues par la Fédération dans la perspective d'une évolution du modèle associatif et sportif de demain.



III. Formalisation du plan de développement

III.1 Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs

L'ambition fédérale est née en 2014 avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

Cette ambition s'articule autour de trois piliers :

- L'obtention d'une Médaille Olympique
- L'équilibre budgétaire retrouvé et la stabilité
- L'augmentation du nombre de licenciés et de clubs sur toute la durée de l'Olympiade 2016/2020 .

Cette ambition a été nourrie pendant ces quatre années :

- La médaille obtenue lors des JO de Rio 2016

Elodie CLOUVEL



- L'équilibre financier est stabilisé depuis 2015
- Le nombre de clubs et de licenciés a été en augmentation constante tout au long de l'Olympiade 2016/2020 permettant de passer de :
 - De 40 clubs (2016/2017) à 55 clubs (2019/2020)
 - De 1911 licenciés à 2341 sur la saison 2019/2020.

Les Jeux Olympiques de Tokyo 2021 malgré la pandémie vont finaliser cette Olympiade qui a permis à la FFPM de se structurer, de monter en puissance, de développer différentes formes de pratiques.

La prochaine Olympiade, qui mènera à Paris 2024, sera celle de la reconnaissance par un meilleur maillage territorial, par un équilibre entre les régions et par la montée en puissance des différentes formes de pratiques et surtout celle du Laser Run.

Malgré une saison 2020/2021 touchée de plein fouet par la crise sanitaire avec une baisse de licenciés de 27,2% au 31 mars 2021, la FFPM reste optimiste au regard de ses atouts :

- les différentes formes de pratique du Pentathlon Moderne
- le dynamisme de ses licenciés
- le dynamisme de ses dirigeants
- ses partenariats renforcés

Cette dynamique retrouvée s'affiche actuellement (au 26 avril 2022) par une augmentation des clubs (de 56 à 60) et une augmentation de 13,51% des licenciés (de 2072 à 2528).

Les chiffres clés de l'ambition fédérale pour 2024 dans la perspective des JO de Paris sont :

- 86 clubs en 2024
- 3300 licenciés

L'Ambition fédérale se résume en un slogan :

"Vers un Pentathlon Moderne accessible à toutes et à tous"



III.2 Présentation des éléments résultant de l'état des lieux

III.2.1 Besoins et offres de pratiques

Les besoins:

- Fidéliser l'ensemble des licenciés et des clubs affiliés à la FFPM
- Augmenter le nombre de personnes formées et diplômées permettant la mise en œuvre des différentes formes de pratique au sein des clubs
- Créer de nouveaux clubs de Pentathlon Moderne sur l'ensemble du territoire
- Créer de nouveaux Comités Départementaux de Pentathlon Moderne dans toutes les régions
- Renforcer au niveau régional et départemental les collaborations avec les organes déconcentrés des partenaires de la FFPM.
- Renforcer les coopérations avec les EPCI où sont situés les clubs affiliés de la FFPM pour optimiser la Loi NOTRE

Les offres de pratique :

Pour optimiser son projet, la FFPM s'appuiera sur l'ensemble des formes de pratique, en capacité de toucher un public très varié.

Des pratiques des plus accessibles aux plus complexes :

- Laser Run
- Triathlon
- Tetrathlon
- Pentathlon Moderne

Aux quelles s'ajoutent :

- Escrime/Laser Run
- Equi-Laser Run
- Para Pentathlon

III.2.2 Les territoires & leurs priorités

Les territoires (schéma de développement territorial national)

Le schéma de développement territorial revêt une importance capitale dans la réorganisation du sport Français et des subventions qui l'alimentent.

Il faut préciser que les ressources financières viennent de la part :

- Territoriale du PSF
- Du PST
- Des subventions des Conseils Régionaux
- Des subventions des Conseils Départementaux
- Des subventions des Collectivités Territoriales

La FFPM doit se doter de nouveaux organes déconcentrés afin d'aider ses clubs à se développer sur l'ensemble du territoire.

Seuls les organes déconcentrés peuvent mobiliser les ressources financières à l'échelon régional et départemental.

C'est actuellement un des points faibles de la FFPM pour accompagner de manière dynamique le développement de la pratique et des clubs.

Sans la contribution des organes déconcentrés, les seuls leviers existants pour aider au développement des clubs sont :

- Les rétrocessions sur les licences
- La part territoriale nationale ANS

Actuellement, la FFPM compte des clubs dans 7 régions de la métropole.

Son schéma pour 2024 se traduit par une volonté d'être présente dans les 13 régions métropolitaines, et dans au moins 3 régions d'Outre-Mer.

Pour cela, les CRPM actuels seront sollicités afin d'aider à la création de nouveaux CDPM au sein de leur territoire.

Des logiques de proximités territoriales seront élaborées pour favoriser l'entraide dans la mise en œuvre et l'optimisation des stratégies territoriales.

"Les priorités territoriales pour 2021/2023"

Schéma National :

- Créer et soutenir le CRPM AURA
- Soutenir et appuyer le CRPM Bretagne afin d'accompagner les clubs déjà sur le territoire et favoriser la création de 2 ou 3 nouvelles structures.
- Créer dans le Grand Est entre 1 et 3 clubs afin de créer une nouvelle dynamique permettant à moyen terme la création d'un Comité Régional. Pour cela, le seul club restant fera partie des structures sanctuarisées lors de ce PSF 2022.
- Permettre la création de clubs dans les zones blanches :
 - Normandie, Pays de Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Compte et la Corse.
- Recréer un club dans une des régions ultra-marines .

Schéma Régional :

Au sein des CRPM existants, l'objectif recherché sera l'élaboration de CDPM. Chacun devra accompagner la création d'un nouveau CDPM en s'appuyant sur les clubs limitrophes, en aidant à la création de nouveaux clubs pour dynamiser la pratique et pourvoir aux animations et découvertes des activités.

Les CRPM pourront faire appel aux différents partenaires : UNSS, UFOLEP, FCD, DECATHLON, La DN FACTORY pour dynamiser la pratique, créer des clubs et permettre la création des CDPM.

Liste des départements par régions :

CRPM Nouvelle Aquitaine : le 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87

CRPM Occitanie : le 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82

CRPM IDF : le 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95

CRPM PACA : le 04, 05, 06, 13, 83, 84

CRPM les Hauts-de-France : le 02, 59, 60, 62, 80

CRPM Bretagne : le 22, 29, 35, 56

Le choix des départements visés sera de la responsabilité des CRPM au regard d'une analyse territoriale. La FFPM pourra les accompagner au travers de la part territoriale 2022 de l'ANS, l'objectif principal au sein des CDPM étant de créer de nouveaux clubs, dynamiser la pratique et faire rayonner le Pentathlon Moderne.

III.2.3 Logistiques, ingénierie et stratégie

Logistique :

Les leviers pour l'action de la FFPM sont, au 26 avril 2022, 7 CRPM, 5 CDPM, 60 clubs actifs.

En ressources humaines, la FFPM peut s'appuyer sur deux cadres techniques dévolus au développement, un alternant de l'école AMOS et une stagiaire de l'ILEPS, au siège de la fédération.

La FFPM peut prendre appui sur ses partenaires liés par convention; UNSS, FCD. Et ceux en cours de finalisation : DECATHLON, MY COACH, La DN FACTORY, l'UFOLEP, la FFSU.

Ingénierie :

La FFPM construira son ingénierie sur trois axes majeurs :

- Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.
- Axe 2 : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous.
- Axe 3 : Promouvoir la santé par le Pentathlon Moderne sous toutes ses formes de pratique

Stratégie :

Afin d'optimiser sa stratégie, la FFPM encouragera une implication plus forte de ses organes déconcentrés que sont les clubs, les CDPM, les CRPM.

Pour cette troisième campagne PSF, la FFPM souhaite que ses structures s'inscrivent réellement dans une démarche projet à court et moyen terme.

Le pilotage de cette troisième campagne sera particulier car faisant suite à une crise sanitaire impactante. Pour cela les actions proposées seront recentrées. Il sera demandé plus de cohérence afin de pérenniser les actions à moyen terme.

Toutes les structures doivent se projeter vers Paris 2024 en choisissant des actions qui ont du sens pour leur structuration et leur permettant d'augmenter significativement leur nombre de licenciés.

Pour cela, la FFPM propose à l'ANS comme pour la campagne 2021 un dispositif innovant de répartition des subventions au regard des priorités et des orientations qu'elle aura elle-même fixées et qui seront validées par l'ANS en respectant la répartition suivante :

50,45% vers les clubs et 49,55% vers les comités.

Sachant que sur l'enveloppe globale de 122 600€, 9 500€ seront dédiés aux priorités territoriales et solidaires fixées par la FFPM.

La FFPM après avoir analysé la campagne PSF 2021 (nombre de dossiers validés), et prenant en compte les directives 2022 de l'ANS quant au traitement des dossiers, l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi des actions a décidé d'opter pour un scénario centralisé au niveau national pour cette campagne PSF 2022.

Cette stratégie implique la création d'une commission nationale élargie qui aura comme missions :

- La vérification administrative des dossiers pour leur éligibilité.
- L'instruction des dossiers.
- La validation des propositions d'attribution de subventions avant envoi à l'ANS.
- La mise en œuvre des conventions et des titres de paiement.
- Le suivi et le bilan des actions menées et subventionnées.



Pour mener à bien ses missions, la Commission Nationale attribuera conformément aux directives de l'ANS sur la plateforme OSIRIS des profils :

- Consultant
- Gestionnaire
- Superviseur
- Administrateur

Afin d'optimiser son dispositif, la FFPM demandera à ses organes déconcentrés, les CRPM, de créer des **commissions régionales** comportant à minima quatre personnes et dont le président sera le président du CRPM.

Ces commissions régionales se verront attribuer un profil consultant sur la plateforme OSIRIS leur permettant une lecture des dossiers déposés dans leur région.

Leur mission consiste à donner un avis éclairé sur les dossiers déposés dans leur région respective.

La Commission Nationale statuera sur les préconisations apportées et décidera du montant des subventions à proposer à l'ANS.

Afin de gérer au mieux l'ensemble de ce nouveau dispositif la Commission Nationale sera constituée comme suit :

- Du Président de la FFPM ou son représentant
- D'un.e représentant.e. des comités régionaux de Pentathlon moderne
- D'un.e représentant.e. des comités départementaux de Pentathlon moderne
- D'un.e représentant.e. des clubs affiliés à la FFPM
- Du Délégué éthique de la FFPM
- D'un représentant de la Direction Technique Nationale.

La FFPM devra mettre en place une communication adaptée en direction de ses organes déconcentrés afin de lancer la campagne PSF 2022.

Une note de cadrage sera réalisée à cet effet.

La Direction technique nationale sera chargée de la mise en œuvre et de l'accompagnement du PSF/FFPM 2022.

Dispositifs Opérationnels des Axes prioritaires de la FFPM

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

<p>Pour une France qui bouge : Axe 1</p>	<p>S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée</p>	
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la répartition géographique des clubs - Promouvoir la création de nouveau CRPM et CDPM - Fidéliser l'ensemble des licenciés et atteindre 3300 licenciés en 2024 	
<p>Publics cibles</p>	<p>Tous publics de tous âges</p>	
<p>Localisation</p>	<p>Quartier, commune, département, région, métropole et Outre-Mer</p>	
<p>Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser la vie fédérale - Concrétiser les partenariats clés pour l'organisation structurelle - Modéliser les expérimentations territoriales - Achat de matériel - Professionnalisation des structures et de l'encadrement 	
<p>Structures porteuses des actions</p>	<p>FFPM / CRPM / CDPM / Clubs</p>	
<p>Indicateurs</p>	<p>Quantitatifs : 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - 86 clubs - 3300 licenciés - 13 régions métropolitaines - 3 régions Outre-Mer 	<p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intensification des relations avec le conseil fédéral - Contractualisation avec les CRPM /CDPM - Responsabilisation des CR sur les actions fédérales - Satisfaction des nouveaux licenciés sur les offres de services.

Axe 2 : Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous

<p>Pour une France qui bouge : Axe 2</p>	<p>Rendre accessible le Laser Run pour toutes et tous</p>	
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir, développer et faire découvrir au plus grand nombre le laser run - Mobiliser élèves, étudiants, enseignants autour du sport et de l'olympisme - Inciter à la pratique régulière du Laser Run en club - Associer l'image du Laser Run à la dynamique du Pentathlon Moderne sur le Territoire - Partager nos valeurs en lisant et en signant la Charte "Citoyen du Sport en PM" - Participer aux actions des partenaires de la FFPM pour faire découvrir le Laser Run au Grand Public - Favoriser la pratique féminine par des actions spécifiques - Favoriser la pratique des Masters par des actions spécifiques 	
<p>Publics cibles <i>Mesures correctives 2020</i></p>	<p>Tous les publics</p>	
<p>Localisation <i>Mesures correctives 2020</i></p>	<p>Régions, départements et collectivités territoriales.</p>	
<p>Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du développement des partenariats et optimisation - Développement des cycles d'activités laser run au sein de l'Education nationale en incluant les professeurs d'EPS - Initiation lors de gros événements scolaires et universitaires - Actions Types : Féminisation - Mise à disposition d'éducateurs BE PM et/ou CTSM - Mobilisations des bénévoles - Recours aux services civiques - Actions types pour les Masters 	
<p>Structures porteuses des actions</p>	<p>FFPM / CRPM / CDPM / Clubs</p>	
<p>Indicateurs</p>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 60 actions laser run - 10000 participants 	<p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones cibles ; ZRR et QPV - Enquête de satisfaction

Axe 3 : promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

<p>Pour une France en pleine forme : Axe 3</p>	<p>Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques “Développer le para pentathlon”</p>		
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du para-pentathlon un élément clé du programme de développement - Créer les relations avec les comités handisport et au niveau national - Fournir une approche thérapeutique multidisciplinaire pour les personnes handicapées - Former et développer les compétences spécifiques au sein des clubs - Favoriser les actions découvertes et de pratique du « para Laser Run » dans les établissements spécialisés liés au handicap - Permettre à la FFH et au CNSD de proposer une nouvelle offre de pratique en leur sein - Aider à l'optimisation de la commission fédérale « Para-Pentathlon » - Avoir une réflexion sur le « Sport Scolaire et Handicap » en s'appuyant sur l'USEP 		
<p>Publics cibles</p>	<p>Personnes en situation de handicap de tous âges</p>		
<p>Localisation</p>	<p>Clubs et territoire national</p>		
<p>Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail avec le CPSF - Recherche d'expertise, de savoir faire et d'expérience des institutions de référence - Conventionnement IM, FFH, et FFSA... Déclinaison au niveau régional et départemental - Fournir aux clubs la mallette « Sport Scolaire et Handicap » - Création d'outils pédagogiques, didactiques et d'information sur le Para-pentathlon et le Para Laser Run 		
<p>Structures porteuses des actions</p>	<p>FFPM / CRPM / CDPM / Clubs</p>		
<p>Indicateurs</p>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 actions - 200 participants </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité au site - Augmentation du nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap </td> </tr> </table>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 actions - 200 participants 	<p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité au site - Augmentation du nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap
<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 actions - 200 participants 	<p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité au site - Augmentation du nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap 		

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques "Promouvoir le sport sur ordonnance"
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats
Publics cibles	Sédentaires et à besoins spécifiques (diabète, obésité, hypertension, insuffisance respiratoires, cancer du sein) et pathologies spécifiques
Localisation	Territoire national
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	<ul style="list-style-type: none"> - Référencer les clubs FFPM affiliés ayant déjà une démarche sport santé - Informer et communiquer auprès des dirigeants sur les dispositifs existants - Référencer enseignants, les entraîneurs de clubs FFPM souhaitant s'inscrire dans le dispositif - Créer des partenariats avec les ARS et les fédérations ayant un savoir-faire sur la thématique - Sensibiliser et former des éducateurs pour l'accueil de ces publics - Accompagner financièrement les enseignants et les entraîneurs qui s'inscriront sur des formations agréées et mises en œuvre par la DRJSCS et le CROS de manière conjointe - Partenariat avec le milieu hospitalier, établissement des protocoles pour les diabétiques (PACA-IDF)
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs
Indicateurs	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 actions sur sport sur ordonnance - 100 participants <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de praticien en place - Réseau d'éducateurs formés

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques "Promouvoir le sport santé"
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats
Publics cibles	Enfants, Adolescents, Adultes, Personnes handicapées, Personnes à besoins spécifiques
Localisation	Régions pilotes et Territoire national
Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'actions en direction de la santé et bien-être pour tous âges - Participation aux dispositifs existants : Grand défi Vivez Bougez, Sentez-Vous Sport, Sport sur ordonnance, Manger Bouger - Création d'un groupe ressource qui alimentera la réflexion du Sport Santé en Pentathlon Moderne - Mise en œuvre d'actions de promotion Sport Santé pour le plus grand nombre à partir du Laser Run - Valorisation du Sport Santé sur le site fédéral et les réseaux sociaux - Création de fiches thématiques Sport Santé à travers les déclinaisons du pentathlon moderne
Structures porteuses d'actions	FFPM / CRPM / CDPM / CLUBS
Indicateurs	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 actions sur sport Santé - 1000 participants

Axe 4 : Accès au haut niveau

<p>Accès au haut niveau : Axe 4</p>	<p align="center">Stratégie Régionale : Émergence de jeunes talents « Heritage 2024 »</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Permettre aux CRPM de la FFPM de s'organiser et mettre en œuvre des stratégies afin d'alimenter la filière d'accès au haut niveau</p>
<p>Publics cibles</p>	<p>Athlètes : U13 à U20, garçons, filles Entraîneurs des clubs</p>
<p>Localisation</p>	<p>Région de localisation du CRPM organisateur National si délocalisation de l'action. Possibilité de coopération entre CRPM</p>
<p>Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions spécifiques de détection des jeunes - Organisation de stages spécifiques - Regroupements et formation d'entraîneurs ayant des athlètes repérés dans les clubs - Rencontres inter CRPM avec les athlètes repérés
<p>Structures porteuses d'actions</p>	<p>CRPM</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes repérés et suivis - Nombre d'entraîneurs repérés et suivis - Nombre de stages spécifiques organisés - Nombre de rencontres inter CRPM organisées

CLÉS DE RÉPARTITION DE LA PART TERRITORIALE PSF 2022

SUBVENTION PSF/FFPM/ANS 2022 : 122 600€

Pour rappel :

- CNDS 2019 : 65 200€
- PSF 2020 : 80 000€
- PSF 2021 : 108 150€

Pour 2022, l'enveloppe territoriale accordée par l'ANS pour le PSF FFPM est de 117 600€ + 5 000€ de reliquat du "Pass'Sport", pour un montant total de 122 600€.

Il est rappelé que le seuil à minima de demande de subvention est de 1 500€ et de 1 000€ dans les ZRR et les villes ayant signé un contrat de transition écologique.

L'enveloppe 2022 est répartie comme suit :

- 9 500€ "Priorités territoriales et solidaires"
- 54 660€ CRPM et CDPM
- 58 440€ clubs

Classification des CRPM existants saison 2020/2021 :

Au regard du nombre de clubs, du nombre de licenciés, du nombre d'actions réalisées dans chaque CRPM; deux niveaux ont été distingués :

- Niveau 1 :
 - OCCITANIE : Subvention allouée : 14 980€
 - ILE DE FRANCE : Subvention allouée : 12 010€
- Niveau 2 :
 - PACA : Subvention allouée : 7 022€
 - HAUTS DE FRANCE : Subvention allouée : 5 000€
 - NOUVELLE AQUITAINE : Subvention allouée : 4 005€

Les CRPM faisant partie des priorités territoriales et solidaires 2022

- AURA : Subvention allouée : 3 000€
- BRETAGNE : Subvention allouée : 2 000€

Les CRPM de Niveau 1 pourront déposer dans leur dossier de 4 à 8 actions.

Les CRPM de Niveau 2 pourront déposer dans leur dossier un maximum de 4 actions.

Le CRPM AURA pourra déposer dans son dossier un maximum de 3 actions.

Le CRPM BRETAGNE pourront déposer dans son dossier un maximum de 2 actions.

Classification des CDPM existants saison 2020/2021 :

- Niveau 1 : CD13, CD66, CD02, CD60
 - Subvention allouée : 2 787€
- Niveau 2 : Priorités territoriales, création CD77
 - Subvention allouée : 1 500€

Les CDPM de Niveau 1 pourront déposer dans leur dossier un maximum de 3 actions.

Le CDPM 77 pourra déposer dans son dossier un maximum de 2 actions.

Priorités territoriales et solidaires : 9 500€

- Soutien club Grand-Est : 1 500€
- Création CRPM AURA : 3 000€
- Création et relance CRPM Bretagne : 2 000€
- Soutien d'un club breton : 1 500€
- Création CDPM 77 : 1 500€

Afin de faire évoluer son dispositif de clés de répartition, la FFPM prend en compte différents indicateurs :

- Taux de féminisation par région saison 2020/2021 et 2021/2022 au 26 avril 2022 :

Un tableau de synthèse est joint en Annexe.

Ces différents taux sont pris en compte dans la répartition globale de l'ANS.

Ces taux permettront aux commissions régionales d'évaluer les actions précédentes et leur impact.

- % des catégories U11, U13 & Masters dans chaque région :

Un tableau de synthèse est joint en Annexe.

Ces 3 catégories correspondent aux priorités fédérales.

- Nombre de licenciés par club saison 2020/2021 faisant apparaître la classification suivante :

- C1 : + de 300 licenciés, 1 clubs
- C2 : de 101 à 300 licenciés, 2 clubs
- C3 : de 40 à 100 licenciés, 9 clubs
- C4 : de 20 à 39 licenciés, 18 clubs
- C5 : moins de 20 licenciés, 26 clubs

Un tableau de classification des clubs est joint en Annexe par région. Il permettra aux commissions régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.

- Nombre de clubs potentiels subventionnés en fonction des classifications :

- C1 : 1 club sera subventionné à hauteur de 4 814€
- C2 : 2 clubs seront subventionnés à hauteur de 3 563€
- C3 : 9 clubs seront subventionnés à hauteur de 1 650€
- C4 : 13 clubs seront subventionnés à hauteur de 1 550€
- C5 : 7 clubs seront subventionnés à hauteur de 1 500€

- Les clubs classés :

- C1 pourra dans son dossier proposer **un maximum de 4 actions**
- C2 pourront dans leur dossier proposer **un maximum de 3 actions**
- C3 pourront dans leur dossier proposer **un maximum de 2 actions**
- C4 pourront dans leur dossier proposer **un maximum de 2 actions**
- C5 pourront dans leur dossier proposer **une seule action**

Répartition par régions :

OCCITANIE	34 681€
CRPM	14 980€
CDPM 66	2787€
CLUBS C1	4 814€ (1 club)
CLUBS C3	4 950€ (3 clubs)
CLUBS C4	4 650€ (3 clubs)
CLUBS C5	2 500€ (2 clubs, dont 1 en ZRR pour 1 000€)
Montant clubs :	16 914€

ILE DE FRANCE 31 636€

CRPM	12 010€
CDPM 77	1 500€
CLUBS C1	7 126€ (2 clubs)
CLUBS C3	3 300€ (2 clubs)
CLUBS C4	6 200€ (4 clubs)
CLUBS C5	1 500€ (1 club)

Montant clubs : 18 126€

PACA 16 209€

CRPM	7 022€
CDPM 13	2 787€
CLUBS C3	3 300€ (2 clubs)
CLUBS C4	3 100€ (3 clubs)

Montant clubs : 6 400€

NOUVELLE AQUITAINE 10 600€

CRPM	4 500€
CLUBS C3	3 100€ (2 clubs)
CLUBS C5	3 000€ (3 clubs)

Montant clubs : 6100€

BRETAGNE 3 500€

CRPM	2 000€ (création)
CLUBS	1 500€ (aides territoriales)

Montant clubs : 1 500€

HAUTS DE FRANCE 15 374€

CRPM	5 000€
CDPM 60	2 787€
CDPM 02	2 787€
CLUBS C3	3 300€ (2 clubs)
CLUBS C5	1 500€ (1 club)

Montant clubs : 4 800€

AURA 9 100€

CRPM	3 000€ (création)
CLUBS C4	3 100€ (2 clubs)
CLUBS C5	3 000€ (2 clubs)

Montant clubs : 6 100€

GRAND EST 1 500€

CLUBS	Aide territoriale pour l'unique club : 1 500€
-------	---

Par son implication plus forte dans le dispositif, la FFPM souhaite accompagner ses structures vers une professionnalisation qui permettra un développement du Pentathlon plus soutenu d'ici les JO Paris 2024.

La FFPM s'efforcera de mettre son PSF en cohérence avec son Contrat de Développement pour cette nouvelle Olympiade renforcé par les PST qui auront une visée de proximité, de territoire.

La FFPM s'inscrit dans une démarche constructive afin d'animer toutes ses structures dans un objectif commun : le développement du Pentathlon Moderne sur tout le territoire.

Clés de répartition de la part territoriale PSF 2022

ANUS / FPM 2022	DFPM	CDFM	CLASSIFICATION CLUBS FPM					PACOTES TERRITORIALES & SOLIDARITES			MONTANT (EUR)	NOMBRE DE CLUBS POURANT ETRE SUBVENTIONNES
			C1	C2	C3	C4	C5	DFPM	CDFM	CLUBS		
OCCEANE	34 569	2 787	4 804		4 958	4 650	2 500				34 681,00 €	9
ILE-DE-FRANCE	32 038			7 126	3 300	6 200	1 500		1 500		31 636,00 €	9
PACA	7 622	2 787			3 300	3 100					16 209,00 €	4
HAUTE-NORMANDIE	5 000	5 576			3 300		1 500				15 376,00 €	5
NOUVELLE-AQUITAINE	4 590					3 100	3 000				10 690,00 €	4
ALSA						3 100	3 000	3 000			9 100,00 €	4
BRITTAGNE								2 000		1 500	3 500,00 €	3
GRAND-EST										1 000	1 000,00 €	1
TOTAL	45 532	11 348	4 804	7 126	34 850	20 150	13 500	5 000	1 500	5 000	122 806,00 €	26

C1 -> 1 club à subventionner

C2 -> 2 clubs à subventionner
C3 -> 9 clubs à subventionner

C4 -> 13 clubs à subventionner
C5 -> 7 clubs à subventionner

III.3 Enjeux et objectifs

Les Enjeux :

Les enjeux pour la FFPM sont de permettre à chacun de ses organes déconcentrés de se développer en s'appuyant sur tous les dispositifs existants. Leur assurant une meilleure structuration, une augmentation du nombre de leurs membres et leur pérennisation. Pour cela, les différentes structures devront essayer de :

- Créer des emplois en s'appuyant sur les aides à l'emploi et l'apprentissage déclinées dans les PST 2022.
- Mettre en œuvre des projets de détection et de sélection pour l'accès au haut niveau.
- Être en capacité de répondre aux différents appels à projets émis par le Ministère de l'Education , de la Jeunesse et des Sports ainsi que l'Agence Nationale du Sport.

Les Objectifs :

Les objectifs de la FFPM sont formalisés dans les tableaux présentés de la p. 36 à 40 Pour rappel, les 3 axes prioritaires sont :

- **Axe 1** : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.
- **Axe 2** : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous..
- **Axe 3** : Promouvoir la santé par le Pentathlon sous toutes ses formes de pratique.
- **Axe 4** : Accession au sport de haut niveau
 - ETR : Actions sportives
 - ETR : Encadrement
 - ETR : Optimisation de l'entraînement

SYNTHÈSE DES ACTIONS

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Objectifs opérationnel de l'ANS	Axes FFPM Pour une France qui bouge	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée	Structuration Fédérale	Création d'un CDPM	1 par région	X		
			Formation Juge/Arbitre	5 personnes	X		
		Formations des éducateurs / entraîneurs	Mise en œuvre du BF1 et/ou BF2	2 par région	X		
			Organisation d'un City Tour SIFPM Laser Run	1 par région			X
		Mise en œuvre des différentes formes de pratiques du Pentathlon Moderne et de ses variantes	Organisation de compétitions fédérales	8 par région	X	X	X
			Seminar Olympique et/ou Journée Olympique	1 par région / département / club	X	X	X
Animation en partenariat avec le CNOSF et ses organes déconcentrés	Sentez-vous Sport	1 action par club			X		

Axe 2 : Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous

Objectifs opérationnel de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous	Animation en établissement scolaire	Animation en écoles élémentaires	100 par club			X
			Animation en collège et/ou lycée	200 élèves par clubs			X
			Animation en université	4 universités par région	X	X	X
		Animation, Découverte et développement du Laser Run pour les Masters	Mise en œuvre de Laser Run de masse pour les Masters	3 par régions	X	X	X
			Mise en œuvre de stages pour les Masters	1 par région	X		
		Le Laser Run outil de développement de la pratique féminine	Organisation d'un LR Mère/Fille	1 par région	X		
			Organiser l'"Octobre Rose" du Laser Run	50% des clubs par région			X
			Journée de La Femme	1 action par club	X	X	X

Axe 3 : Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous-actions FFPM/PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs	
	Pour une France en pleine forme							
PROMOTION DU SPORT SANTÉ	Développer le Para-Pentathlon	Formation et matériel spécifique Para-Pentathlon	Formation des éducateurs sur le handisport/sport partagé	4 personnes par région	X			
			Achat de matériel spécifique/accompagnement au Para-Pentathlon		X	X	X	
			Achat de la mallette « Sport Scolaire Handicap »	1 par région	X	X		
	Développer le Para-Pentathlon	Animation Para-Pentathlon	Accueil de personnes en situation d'handicap au sein du club	25% des clubs				X
			Actions découverte du Laser Run pour les personnes en situation de handicap	50 personnes par région				X
			Animation Para Laser Run dans les établissements spécialisés	2 par région			X	X
	Développer le Sport Santé	Sport Santé senior et en entreprise	Mise en œuvre de l'activité Laser Run en entreprise	3 par région				X
			Organisation de challenge Inter-entreprise, UN/Triathlon	1 par région	X	X	X	
			Maintien du lien social par la pratique du LR	25 personnes par club				X
			Maintien de l'autonomie par la pratique du triathlon	10 personnes par club				X
	Développer le Sport Santé	Sport Santé social	Inclusion sociale par la mise en œuvre d'activités LR	30 personnes par club				X
			Activité Laser Run pour des femmes en grande précarité sociale	15 personnes par club				X
Éducateur sportif sur prescription médicale			1 par club	X	X	X		
Maladie Cardio vasculaire et activités physiques			1 par club	X	X	X		
Développer le sport sur ordonnance	Formation spécifique	La pratique physique des diabétiques : intérêts et précautions	1 par club	X	X	X		
		Animation et reconnaissance du sport ordonnance	50% des clubs par région			X		
		Accueil public spécifique	15 personnes par club			X		
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ	Développer la dimension citoyenne par la pratique du pentathlon	Projet sportif au sein des collectivités territoriales	Projet au sein des politiques de la ville / QPV	20 personnes par club			X	
			Projet au sein des collectivités : ZRR	20 personnes par club			X	
			Projet Ethic'EULES	10 personnes par club	X	X	X	
		Prévention contre le dopage	Action de prévention au sein des clubs d'accès au haut niveau	100% des athlètes	X	X	X	

Axe 4 : Accession au sport de haut niveau

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Émergence de jeunes Talents « Héritage 2024 »	ETR - Actions sportives	Mise en œuvre de journées de Détection des jeunes	2 par région	X		
			ETR - Encadrement	Regroupements d'entraîneurs / Optimisation des compétences	2 par région	X	
			ETR - Optimisation de l'entraînement	Organisation de stages spécifiques et/ou rencontres Inter-CRPM	1 par région	X	

Campagne PSF FFPM 2022 : Classification des clubs C1/C2/C3/C4/C5 SAISON 2020/2021

Régions	C1 : + de 300 licenciés. // C2 : de 101 à 300 licenciés C3 : de 40 à 100 licenciés // C4 : de 20 à 39 licenciés C5 : moins de 20 licenciés CLUBS	Nombre de licenciés	Catégories
IDF	Racing Multi Athlon	194	C2
	VGA Saint-Maur Pentathlon	118	C2
	Laser Run Pays de Fontainebleau Pentathlon Moderne	49	C3
	Antony Sports Escrime	52	C3
	Association provinoise de tir à la cible section pentathlon moderne	24	C4
	Athlétique Club du Pays de Meaux Pentathlon Moderne	29	C4
	Brie Laser Run	27	C4
	Club Athlétique de Mantes-La-Ville Section Pentathlon	24	C4
	Neuilly-Plaisance Pentathlon moderne	22	C4
	US Métro section Pentathlon moderne	23	C4
	Association Sportive des Collèges Athlétiques d'Ermont	15	C5
	CSA CNSD Pentathlon moderne	10	C5
	Mix Handi Cap sur la Vie	4	C5
	Fondation Peace & Sport	3	C5
	Rambouillet Sport Pentathlon Moderne	15	C5
Tir National de Versailles	17	C5	
OCCITANIE	PM Perpignan La Catalane	506	C1
	Salanque Pentathlon moderne	76	C3
	Pentathlon moderne Font-Romeu	41	C3
	Laser Run Pentathlon Moderne Stéphanois	47	C3
	Association de Pentathlon moderne Pau-Treva Toulouges	37	C4
	Saint-Cyprien Pentathlon moderne	34	C4
	TUC Escrime-Section Pentathlon Moderne	38	C4
	École Catalane de Combat Médiéval PM	22	C4
	Les P tits Loups De Pamiers Pentathlon Moderne	25	C4
	Cercle d Escrime et de Pentathlon moderne Gascon	12	C5
	Cercle des nageurs de la Narbonnaise section Pentathlon	4	C5
	Auch Union Club Handisport	5	C5
	Illiberis Pentathlon Moderne	11	C5
	Lézignan COPM	4	C5
	Pentasud Angelès Master	13	C5
Pentathlon Club Gardois	14	C5	
Pentathlon moderne Vallespirien	8	C5	
PACA	Aix UC Pentathlon	76	C3
	Pentathlon Pennois	61	C3
	Alpha Provence Pentathlon Moderne	32	C4
	ASPTT Manosque Laser run Pentathlon moderne	34	C4
	Saint-Maximin	3	C5
NA	Le Barp Val de l Eyre Pentathlon moderne	29	C4
	Bordeaux Étudiants Club Pentathlon Moderne	23	C4
	Aviron Bayonnais Pentathlon moderne	4	C5
	Gujan Mestras-Bassin d Arcachon Pentathlon Moderne	13	C5
	Mérignac Pentathlon Moderne	3	C5
	Pentathlon Bearnais	14	C5
Pentathlon Club de Saintonge	8	C5	
BRETAGNE	Cercle Jules Ferry Saint-Malo	16	C5
AURA	Bièvre Pentathlon Laser Run 38	20	C4
	Les Mousquetaires de Corbas	22	C4
	Pentathlon Moderne Alp Auvergne	8	C5
	Saint-Étienne Pentathlon moderne 42	5	C5
HdF	Pentathlon moderne Saint Quentinnois	71	C3
	Noyon Pentathlon moderne	52	C3
	Académie Beauvaisienne d Escrime PM	12	C5
	Nogent sur Oise Pentathlon moderne	3	C5
Grand Est	Club d Escrime de Saverne La Licorne Section Pentathlon	28	C4
	Ribototem Riboville	12	C5
TOTAL		2072	

	Féminisation par catégorie											
	Master 30+	Master 40+	Master 50+	Master 60+	Sénior	U11	U13	U15	U17	U19	U22	Total femmes
2020-2021 %	1,79%	4,39%	3,04%	1,21%	2,12%	7,29%	7,24%	4,97%	4,58%	1,93%	1,50%	40,06%
2020-2021 Valeur absolue	37	91	63	25	44	151	150	103	95	40	31	830
2021-2022 %	1,90%	4,16%	2,78%	1,35%	2,34%	6,42%	6,38%	5%	3,69%	1,59%	1,19%	36,80%
2021-2022 Valeur absolue	48	105	70	34	59	162	161	126	93	40	30	928

*Précision : Saison 2021/2022 à la date du 26 avril 2022
 Saison 2020/2021 : 2072 licenciés
 Saison 2021/2022 (au 26 avril 2022) : 2528 licenciés

**ANALYSE FÉMINISATION PAR RÉGIONS
 ENTRE LA SAISON 20/21 ET LA SAISON 21/22 A LA DATE DU 26/04/22**

Régions	Féminisation par région					
	2020/2021 %	2020/2021	2021/2022*	2021/2022*	Variation	Variation %
Ile-de-France	38,04%	237	34,35%	271	34	- 3,96%
Occitanie	42,03%	377	37,61%	347	-30	- 4,42%
PACA	31,55%	65	33,43%	111	46	+ 1,88%
Nouvelle - Aquitaine	52,13%	49	41,03%	48	-1	- 11,10%
AURA	32,73%	18	22,45%	22	4	- 10,28%
Haut de France	47,83%	66	45,51%	76	10	- 2,32%
Bretagne	18,75%	3	37,62%	38	35	+ 18,67%
Grand Est	37,50%	15	51,85%	14	-1	- 14,35%

*Précision : Saison 2021/2022 à la date du 26 avril 2022
 Saison 2020/2021 : 2072 licenciés
 Saison 2021/2022 (au 26 avril 2022) : 2528 licenciés

ANALYSE ET VARIATIONS ENTRE LA SAISON 20/21 ET LA SAISON 21/22 A LA DATE DU 26/04/22

Régions	Nombre de clubs par région			U11						U13						Master +90					
	2020 / 2021	2021 / 2022*	Variation %	2020 / 2021 %	2021 / 2021	2021 / 2022*	2021 / 2022*	Variation	Variation %	2020 / 2021 %	2021 / 2021	2021 / 2022*	2021 / 2022*	Variation	Variation %	2020 / 2021 %	2021 / 2021	2021 / 2022*	2021 / 2022*	Variation	Variation %
Ile-de-France	15	17	+13,33%	18,46%	125	14,58%	135	0	-9,88%	17,82%	111	14,32%	124	8	-6,52%	8,52%	58	8,63%	76	18	+1,22%
Occitanie	17	16	-5,88%	25,42%	328	28,60%	254	74	+9,32%	22,74%	204	20,83%	181	-23	-1,81%	8,42%	76	8,00%	71	-5	-6,42%
PACA	5	7	+40%	17,48%	36	14,76%	49	13	-2,72%	10,68%	22	14,46%	48	26	-1,78%	12,62%	26	14,76%	49	23	-2,48%
Nouvelle - Aquitaine	7	7	/	0,26%	4	5,88%	7	0	+1,22%	3,19%	2	9,40%	11	0	+5,21%	18,09%	17	18,24%	19	2	-1,29%
ALSA	4	5	+25%	18,18%	10	8,14%	8	-2	-10,92%	6,08%	5	12,24%	12	7	-1,25%	14,51%	8	15,31%	15	7	0,76%
Haut de France	4	4	/	8,79%	11	26,95%	45	34	+16,22%	12,32%	17	18%	10	13	-1,64%	7,92%	11	5,39%	9	-2	-2,88%
Bretagne	1	2	+200%	0,00%	0	0,00%	0	0	0	6,25%	1	11,68%	12	11	-25,82%	6,25%	1	3,96%	4	3	-2,29%
Grand Est	2	1	-50%	22,54%	9	29,63%	8	-1	+7,29%	17,59%	7	13,72%	9	-4	-6,89%	17,50%	7	3,70%	1	-4	-18,8%

*Précision : Saison 2021/2022 à la date du 26 avril 2022
 Saison 2020/2021 : 2072 licenciés
 Saison 2021/2022 (au 26 avril 2022) : 2528 licenciés



@ffpentathlonmoderne



@Fédération Française Pentathlon Moderne



@Fédération Française Pentathlon Moderne



@ffpentathlonmoderne

7 rue Sainte-Hélène
75013 Paris

Crédit photos :
@UIPM
@Jonathan Biche